

## Le Collège scientifique du Chenit dès sa fondation jusqu'à 1900.

Jusque dans la seconde moitié du 18<sup>me</sup> siècle, nos ancêtres n'ont guère ressenti les nécessités de l'instruction. Ils vivaient, des produits du sol, d'une manière extrêmement modeste, primitive même, et peu nombreux sans doute, étaient ceux qui savaient lire et écrire. L'introduction de l'horlogerie dans la contrée devait changer tout cela. C'est dans les années 70 à 80 du 18<sup>me</sup> siècle que cette belle industrie s'implanta chez nous d'une manière définitive et tout de suite certains fabricants se distinguèrent par des aptitudes techniques spéciales et livrèrent des pièces de haute précision et de grande complication. Dans ces conditions, on comprend qu'ayant affaire à des négociants de Genève ou d'ailleurs, et se trouvant dans le cours de leurs voyages, en contact avec des personnes cultivées, ils éprouvent le besoin d'acquérir non seulement l'instruction nécessaire à leurs occupations journalières, mais aussi une culture plus vaste et plus profonde, dérivant de la connaissance des grands auteurs philosophiques du 18<sup>me</sup> siècle.

Au commencement du 19<sup>me</sup> siècle, nous possédions déjà des écoles primaires excellentes, dans la fréquentation desquelles les enfants appliqués pouvaient apprendre à lire, à écrire et à compter d'une manière très correcte. J'en donnerai pour preuve un journal écrit sans fautes, dans un style excellent, par un jeune homme de 18-20 ans, né, vers 1800, et que j'ai eu entre les mains.

Mais il en a été chez nous comme ailleurs. Au fur et à mesure que le temps marche, que les connaissances générales de l'esprit humain se répandent et se diffusent par le livre et le journal, un besoin impérieux de savoir, de posséder la vérité ou tout au moins de la rechercher, se fait jour et on arrive à constater que la seule instruction primaire offerte à la masse ne suffit plus et on envisage la création d'un enseignement secondaire, complément du précédent. Il paraît qu'en 1832 déjà, on se préoccupa chez nous, d'un tel projet. Les tentatives n'aboutirent pas ; nous n'avons pas eu le loisir de rechercher pourquoi et il faut aller jusqu'en 1863 pour assister à la création d'un enseignement secondaire de nature scientifique, comprenant l'étude des sciences mathématiques et naturelles, du dessin géométrique et de l'allemand. L'initiateur en fut Alexandre

Agé de 30 ans, cet éminent pédagogue vint se fixer au Sentier en automne 1859, en qualité d'instituteur primaire. Né à Montagny s/ Yverdon, il avait fréquenté le Collège de cette localité, puis s'était expatrié. Tout en remplissant divers postes de précepteur en Allemagne, il avait acquis, grâce à sa belle intelligence et à son travail, une vaste culture dans le domaine des sciences et des lettres.

Entré en contact avec des horlogers distingués de la contrée et frappé évidemment de l'intérêt qu'aurait pour celle-ci, un enseignement secondaire d'allure technique, il conçut l'idée de créer une classe secondaire qui réunirait les meilleurs élèves. A cet effet, il s'adressa aux parents et au printemps 1863, il inaugurait une première classe, comprenant 5 garçons, qui recevaient leurs leçons spéciales en marge des heures ordinaires et obligatoires de l'école primaire, A. Bourgeois continuant son enseignement de maître primaire. Parallèlement à cette classe de garçons, s'ouvrait aussi une classe de filles, qui recevait ses leçons d'une dame Wagner-Reymond, sœur de feu David Reymond, ancien chef de section au Solliat, mariée à un pasteur allemand.

L'année suivante, une nouvelle classe beaucoup plus nombreuse, s'ouvrit à son tour et A. Bourgeois se vit dans l'obligation de consacrer tout son temps à ses fonctions secondaires. Sans donner sa démission de maître primaire, il prit un remplaçant en la personne d'un jeune instituteur originaire des Bioux, un M. Rochat.

Précisons bien : la nouvelle institution était d'ordre entièrement privé. Appuyée moralement par l'autorité communale, les dépenses en étaient complètement supportées par les parents des élèves.

Nous avons eu sous les yeux le tableau des leçons des deux classes et nous avons pu constater que le programme enseigné, se rapproche très sensiblement dans ses grandes lignes du programme actuel des Collèges vaudois. Ainsi pour la 1<sup>re</sup> classe : français 6 h. ; allemand 4 h. ; mathématiques et comptabilité 7 h. ; histoire et géographie 4 h. ; sciences naturelles 2 h. ; gymnastique 2 h.. A noter, l'importance extrême donnée à l'enseignement de la religion dans ce temps-là, comme à l'école primaire du reste : 3 h. par semaine dans chaque classe. Relevons aussi qu'en ce temps-là on se préoccupait déjà de l'éducation physique puisqu'on n'avait pas hésité à inscrire au tableau 2 h. de gymnastique hebdomadaires.

Dans le domaine des mathématiques, l'étude fut poussée jusqu'à la résolution des équations à plusieurs inconnues, la racine carrée, les proportions, l'arpentage pratique. Dans celui des sciences naturelles, l'enseignement comprenait entre autres des leçons de physique et des éléments de chimie. Des instruments de physique, pour l'expérimentation, furent achetés au moyen de fonds fournis par les bénéfices d'une soirée théâtrale donnée par les élèves.

A. Bourgeois, malgré toute son activité et son dévouement, aurait été impuissant à donner toutes les leçons inscrites au tableau des deux classes. Il eut des collaborateurs et collaboratrices entre autres ; Mlle Emma Aubert, de Derrière-la-Côte, devenue plus tard par son mariage, Mme Leyvraz, pasteur. Les leçons étaient données ici et là, au domicile des maîtres et dans des maisons particulières, ainsi dans les bâtiments Henri Vionnet et Henri Piguët, Chez-le-Maître.

Un certain nombre d'anciens élèves de cette première école secondaire sont encore vivants, ainsi MM. Victorin Piguët, David Nicole, John Aubert, Victor Nicole, Léon Capt, etc., et dans la classe de filles : Mmes Victorin Piguët, Georgette Goy-Simond.

Saluons en eux les premiers bénéficiaires de l'enseignement secondaire dans la Commune et accordons une pensée de reconnaissance à leurs parents, qui à cette époque déjà, en gens éclairés, avaient compris la nécessité d'un enseignement complément de l'école primaire et consenti des sacrifices importants pour mettre leurs enfants au bénéfice d'une institution de ce genre, personnifiée à ce moment par A. Bourgeois, pédagogue de haute valeur, citoyen éclairé qui regardait bien au-delà de l'horizon immédiat.

Une bonne partie des renseignements qui précèdent nous ont été donnés par M. David Nicole auquel nous adressons nos meilleurs remerciements.

L'école secondaire fondée en 1863 était une institution privée qui prit fin en 1866 par le départ d'A. Bourgeois pour l'Amérique. Mais la semence jetée avait produit ses fruits et la population ayant pris conscience de l'importance de l'enseignement secondaire, réclama par pétition la création d'écoles de cet ordre dans la Commune. Et que voyons-nous ? Le 29 octobre 1866, la Municipalité dépose sur le bureau du Conseil communal, un projet élaboré par la Commission scolaire, tendant à la création de deux écoles secondaires, une au Sentier, l'autre au Brassus, ayant chacune à sa tête un maître avec un traitement de 1700 fr., plus une indemnité de logement de 300 fr. Le projet est admis par le Conseil communal dans sa séance du 7 janvier 1867. L'écolage est fixé à 20 fr.

La décision de l'autorité communale n'eut pas de suite ; les écoles secondaires prévues ne furent pas instituées parce que l'on comprit assez tôt qu'un tel projet aurait pour conséquence d'éparpiller les forces et les bonnes volontés et qu'il serait plus sage de créer une école secondaire unique au centre de la Commune.

\* \* \*

Le 22 août 1876, la Feuille d'Avis de La Vallée publiait la convocation suivante :

« Les personnes s'intéressant à la question  
« très importante pour l'avenir de notre con-  
« trée, de créer une école moyenne dans la  
« Commune du Chenit, sont prévenues que  
« deux assemblées auront lieu dimanche 3 sep-  
« tembre prochain, à 7 h. du soir, l'une au  
« Sentier, l'autre au Brassus. Il est vivement à  
« désirer que les citoyens se rendent nom-  
« breux à cet appel. »

Signé : *Quelques amis de l'instruction.*

Il faut dire sans plus tarder qu'à cette date, A. Bourgeois était de retour d'Amérique et que cette circonstance décida les partisans de la création d'une école industrielle, à précipiter les événements, de façon à pouvoir mettre à la tête de l'établissement projeté, un maître de haute valeur et de compétence incontestée. A la demande sans doute des initiants, A. Bourgeois écrivit une sorte de programme dont nous détachons l'essentiel :

« La solidarité des différentes unités dont  
« se compose l'humanité a toujours existé, mais  
« jamais elle ne s'est affirmée comme de nos  
« jours. L'industrie et le commerce des pays  
« civilisés sont tellement unis que si une loca-  
« lité est en souffrance, le corps tout entier  
« s'en ressent et vice-versa. Notre Vallée ne  
« peut rester et ne reste en effet pas en dehors  
« de la loi commune. Son industrie, qui est sa  
« richesse, sa vie, est profondément affectée  
« par la crise qui pèse sur le monde industriel  
« et commercial.

« Le canton de Vaud, notre heureuse patrie,  
« nourrit la grande majorité de ses enfants du  
« produit de ses campagnes fertiles soumises  
« à la seule influence du climat, indépendantes  
« des crises industrielles et commerciales. Il  
« n'en est pas de même dans notre Vallée, qui  
« doit chercher dans l'industrie de ses habi-  
« tants, dans leur intelligence générale, dans  
« les connaissances variées auxiliaires de leur  
« vocation, les ressources indispensables au  
« développement futur et prospère de l'horlo-  
« gerie. A cet effet, elle doit marcher de pair  
« au moins, si ce n'est devancer les centres in-  
« dustriels parents ; ce qu'elle ne peut faire  
« qu'en offrant à toute sa population, à sa jeu-  
« nesse entr'autres, les moyens d'acquérir tou-  
« jours davantage ces connaissances variées  
« qui, à l'aide d'écoles diverses, sont déjà de-  
« venues plus ou moins la propriété de nom-  
« breux districts horlogers... »

Les initiants qui avaient à leur tête, au Sentier, les citoyens John Capt et Vincent Golay, au Brassus : Charles-Henri Audemars et Léopold Audemars, s'étaient engagés à défendre devant les assemblées, convoquées le 3 septembre les points suivants :

« 1° Pour arriver au but qui doit conduire  
« à la création définitive d'un Collège indus-

« triel, il sera établi une classe d'élèves des  
« deux sexes dès l'âge de 12 ans et au-dessus.  
« Cette classe sera installée Chez-le-Maître.

« 2° Une somme de 2000 fr. paraissant suffi-  
« sante pour la mise en œuvre de l'établis-  
« sement désiré, il sera présenté, déjà dans ces  
« assemblées, des formules d'engagement de  
« souscription pour 3 ans, avec un minimum  
« individuel et annuel de 20 fr.

« 3° Aussitôt ce chiffre de 2000 fr. atteint,  
« les promoteurs de cette entreprise organi-  
« seront avec le concours des autorités scolai-  
« res, les cours d'hiver, si possible pour la  
« St-Martin.

« 4° ...L'institution que nous appuyons, ne  
« rentrant pas dans la catégorie des établis-  
« sements privés, il faut que la finance d'écolage  
« permette à tout citoyen d'en profiter. » (Archives  
« du Collège, document 3).

L'assemblée du Sentier qui réunit 70 per-  
sonnes donna son adhésion à la presque unanimité  
aux propositions du Comité d'initiative et 47 parmi  
les présents souscrivirent séance tenante, une  
somme totale de 1315 fr.

Au Brassus, l'enthousiasme fut un peu moins  
et quoique les propositions du Comité y comptassent  
d'ardents défenseurs, l'assemblée se sépara sans  
se prononcer.

Le 13 septembre les Comités du Sentier et  
du Brassus se réunissent. Il y est donné connaissance  
du résultat de la souscription dans la Commune où  
figurent 83 souscripteurs pour 2100 fr, par an.  
Décision est prise après discussion et échange de  
vue :

« De donner suite à l'entreprise en s'en ten-  
« nant aux bases posées dans les assemblées  
« préparatoires des 2 Comités. » (A. document  
« No 9).

Insistons sur l'importance de cette réunion  
du 13 septembre 1876, car en définitive, c'est  
en suite de la décision qui intervint que naquit  
l'établissement dont nous fêtons aujourd'hui  
les 50 ans. Ses fondateurs furent, en vérité,  
les membres des 2 comités d'initiative. Car  
n'est-ce pas de leur intelligence aux vues  
lointaines, de leur volonté énergique, de leur  
persévérance, de leurs efforts dévoués que  
nous sommes redevables de l'existence de notre  
institution. Accordons une pensée de reconnaissance  
et de souvenir ému à ces citoyens courageux,  
savoir : C.-H. Audemars, Charles Capt, Louis-  
Elisée Piguet, Alfred Piguet, Léopold et Louis  
Audemars, au Brassus ;

John Capt, John-César Piguet, Alfred Meylan,  
Eugène Piguet, Descombaz, pasteur, Paul  
Aubert, Jules Nicole, Elie LeCoultre, Hector  
Capt, Vincent Golay, Emile Baud et Adrien  
Golay, au Sentier.

Tous sont morts aujourd'hui sauf MM. Louis Andemars et Emile Baud, dont nous nous plaignons à saluer ici la présence.

Insistons également sur l'importance des sommes recueillies en quelques jours. Parmi les souscripteurs, bon nombre se trouvaient dans une situation précaire, à cause de la crise grave qui sévissait dans l'horlogerie. De leur part, il s'agissait donc d'un véritable sacrifice en faveur de l'instruction.

(<sup>1</sup>) Dans cette même séance du 13 septembre 1876, une délégation, — composée de MM Alfred Meylan, au Sentier, et Ch. Capt, au Brassus — est désignée pour se rendre auprès du Département de l'Instruction publique, à Lausanne, afin de poser les fondations de l'édifice projeté. En même temps, notification sera faite à la Municipalité des décisions prises et il lui sera demandé de s'intéresser de son côté à l'école industrielle.

Nouvelle séance des Comités le 22 septembre. Les délégués rendent compte de leur voyage à Lausanne et déposent un projet de règlement provisoire pour l'école industrielle, élaboré par le Département.

La Municipalité consacre une séance extraordinaire, le 2 octobre, à l'examen du projet d'école secondaire qui lui est présenté et le procès-verbal de la séance se termine par les lignes suivantes :

« Après nouvel examen des documents et  
« discussion, reconnaissant que pareil établis-  
« sement est réellement d'utilité publique, la  
« Municipalité, à l'unanimité de ses membres,  
« décide de prendre en mains l'Ecole indus-  
« trielle dans la Commune, suivant le projet  
« de règlement présenté par les Comités pro-  
« visaires et de présenter cette question avec  
« préavis favorable au Conseil communal, en  
« demandant sa convocation pour le lundi 9  
« octobre. »

A son tour et dans sa séance du 30 octobre, le Conseil communal adopte à une grande majorité le projet tel qu'il est présenté. Ainsi le projet de création d'une Ecole industrielle recevait par là, la consécration légale.

Pendant longtemps a circulé dans la Commune l'opinion suivant laquelle la Municipalité était hostile à l'Ecole industrielle. Les délibérations de la Municipalité et du Conseil communal prouvent le contraire. Que l'autorité redoutant des dépenses à un moment où une crise horlogère très grave déployait ses effets dans la contrée, n'ait pas fait le premier pas, on se l'explique parfaitement. Mais dès qu'elle se vit appuyée moralement et surtout financièrement par la population, elle adopta avec bienveillance l'enfant nouveau-né. Le 11 novembre déjà, de concert avec la Commission scolaire elle s'occupe de la location de la salle

(1) En passant, disons, que les renseignements touchant les délibérations de la Municipalité et du Conseil communal, proviennent des Archives du Chenit, mises obligeamment à notre disposition par M. Rochat, secrétaire municipal. ce dont nous le remercions sincèrement.

nécessaire pour recevoir les élèves, de son ameublement, etc.

L'ouverture de l'Ecole industrielle fut fixée au lundi 27 novembre, à 10 h. La Municipalité délègue à cet effet trois de ses membres. On se représente donc avec quelle célérité les choses furent menées puisque deux mois seulement s'étaient écoulés depuis les premiers pourparlers, et d'autre part le dévouement et la persévérance des initiateurs.

En réalité, l'inauguration de l'Ecole eut lieu le 10 décembre seulement, à cause de l'état de santé de M. Bourgeois. Cette première classe — une 3<sup>me</sup> au point de vue du programme — était logée au plain-pied de la maison J. Nicole-Amaron, aujourd'hui boulangerie O. Rochat. Elle se composait de 23 élèves, soit 17 garçons et 6 filles, dont 18 sont encore vivants et c'est avec un légitime plaisir que nous saluons la présence ici d'un bon nombre d'entre eux.

Les examens promoteurs eurent lieu en juillet 1877 et à la même date une nouvelle classe de 14 élèves fit son entrée dans la maison, si bien qu'au début de cette deuxième année scolaire l'établissement compte 37 élèves. La troisième année scolaire s'ouvrit en mai 1878 avec 42 élèves. Dès cette date, le Collège du Chenit est donc constitué normalement par l'existence des 3 classes prévues par le règlement.

Enfin en avril 1879, la première volée ayant accompli le cycle complet des études prévu par l'organisation, quitte l'établissement. Elle comptait encore 14 élèves qui en suite des examens subis en présence de M. l'Inspecteur des Collèges communaux, reçurent le certificat d'études secondaires prévu par la loi. Dès sa fondation jusqu'à cette date, soit pendant 3 ans, le Collège fut fréquenté par 80 élèves, 46 garçons, 34 filles.

Au début A. Bourgeois fut chargé de l'enseignement de toutes les branches du programme mais déjà pendant la première année scolaire, Mme Bourgeois et Mlle Lea Reymond le déchargèrent en donnant quelques leçons.

Pendant l'été 1877 le Collège est transféré dans le bâtiment voisin, propriétaire F<sup>s</sup> Piguet, actuellement Pletscher, où il demeura jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1893.

Dès la fondation de l'Ecole, la Commission scolaire se préoccupa d'instituer l'enseignement de la couture pour les filles et demande à la Municipalité de nommer une maîtresse à cet effet. La Municipalité s'y refuse en déclarant d'une manière textuelle : « les filles du Collège n'ont qu'à suivre les leçons de couture données à l'école primaire. » Il faut aller jusqu'en 1882 pour trouver une maîtresse de couture régulièrement nommée en la personne de Mme Victorin Piguet. A ce moment la Commission demande aussi la création de leçons de littérature pour les filles. La Municipalité s'y oppose.

Consciente de la nécessité de leçons de gymnastique, la Commission scolaire prie, le 14 septembre 1878, la Municipalité de bien vouloir faire des démarches auprès de la Société de Gymnastique du Sentier, afin que celle-ci délègue un de ses membres pour enseigner la gymnastique *gratis*, aux élèves du Collège. La Municipalité répond affirmativement et ses démarches furent couronnées de succès, puisque le vénérable G. Lecoultre de la Golisse enseigne la gymnastique au Collège de 1878-1879.

Dès la fin de 1877, l'Ecole s'étant enrichie d'une classe, il fallut augmenter le personnel enseignant. Mme Bourgeois est agréée comme maîtresse d'allemand avec un traitement annuel de 500 fr. pour 12 heures hebdomadaires, MM. Vandroux, pharmacien, pour la chimie, et Descombaz, pasteur, pour l'histoire.

Cette organisation, qui est provisoire, présente des inconvénients. Aussi le 11 mars 1878, la Municipalité, la Commission et l'Inspecteur des Collèges se réunissent pour établir le statut définitif de l'Ecole qui, comme nous l'avons vu, se compose de 3 classes et comprendra 2 maîtres principaux, plus « *le concours bienveillant d'autres personnes.* » Cette organisation devra fonctionner pour le début de l'année scolaire 1878-79. En principe on admet la création d'un poste de directeur.

Le 29 mai 1878 A. Bourgeois est nommé *premier professeur* à titre définitif et Trosset L., secondprofesseur, à titre provisoire ; le 11 août 1879 ce dernier démissionne pour aller occuper un poste dans l'administration fédérale. M. Brun, ingénieur, le remplace.

A cette époque, la repourvue d'une place de maître se faisait d'une façon plus compliquée qu'aujourd'hui. L'examen scientifique des candidats était de rigueur. Un jury en avait la charge et à propos des nominations mentionnées, signalons que la Municipalité avait délégué quatre de ses membres pour faire partie du jury d'examen.

Le 26 octobre 1878 Florentin Piguët, inspecteur-forestier, est nommé directeur du Collège, mais il semble qu'il n'accepta pas cette fonction puisque le 29 mars 1879, M. F. Léon, pasteur, en fut investi.

Toute institution nouvelle a ses détracteurs. L'Ecole industrielle ne pouvait échapper à leur malveillance. En 1879 le bruit se répandit dans le public que la Commune se trouvait fort chargée du fait des dépenses causées par l'Ecole nouvelle. Afin de jeter de la lumière et de rétablir la vérité, le Comité du Collège publia dans la Feuille d'Avis le communiqué suivant :

« En vue de détruire les fausses appréciations qui ont fini par obtenir créance auprès d'une partie des habitants de notre Com-

« mune, le Conseil communal a décidé de faire  
« publier dans la Feuille d'Avis les comptes de  
« l'Ecole industrielle dont ci-dessus le résumé  
« certifié conforme par le boursier.

« Il résulte des dits comptes que la Com-  
« mune non seulement n'a pas encore déboursé  
« un sou pour l'Ecole industrielle, mais qu'au  
« contraire, elle avait encore en caisse au 31  
« décembre 1878, la somme de fr. 1356,50 pro-  
« venant des souscriptions des pères de famille  
« qui ont pris l'initiative de la création de cette  
« institution d'utilité publique.

« Il faut encore ajouter à cette somme, le  
« mobilier de l'Ecole porté aux dépenses et qui  
« a été payé avec l'argent remis par les sous-  
« cripteurs entre les mains de la Municipalité,  
« mobilier d'une valeur supérieure à 600 fr.

« Sentier, le 7 juillet 1879.

« Signé : John-César PIGUET,  
Président du Comité. »

Voilà qui est clair et net et montre qu'au  
début l'Ecole industrielle fut tout entière sou-  
tenue par des contributions particulières et  
non par la Commune.

Le Comité d'initiative avait obtenu des sous-  
cripteurs un engagement de trois ans. Il fallut  
donc à ce moment aviser pour assurer l'ave-  
nir. A cet effet fut constitué un nouveau  
comité restreint de cinq membres, chargé  
« d'élaborer un plan financier à soumettre à  
« la Municipalité, assurant l'avenir de l'éta-  
« blissement. » Il était composé des citoyens :  
MM. J.-C. Piguët, président, Louis Lecoultre,  
secrétaire, Alfred Meylan, Louis Audemars,  
Ami Lecoultre-Piguët.

Ce Comité tint plusieurs séances. Son der-  
nier procès-verbal date du 6 août 1880. Il dé-  
cida de provoquer de nouvelles souscriptions  
dans le public, d'inviter les sociétés à donner  
des concerts, soirées, etc., en faveur de l'Ecole.  
La souscription fut-elle effective ? Les archives  
sont muettes sur ce point. On peut donc croire  
qu'à partir de 1880, les dépenses du Collège  
furent couvertes par la Commune et l'Etat,  
dont la subvention pour 1880 est de 2000 fr.  
L'écolage de son côté s'élève à 1000 fr.

En mai 1879, l'Ecole industrielle fut visitée  
par M. l'Inspecteur Chavannes qui fit part à  
l'autorité sous la forme d'une lettre conçue en  
termes très élogieux de sa complète satisfac-  
tion au sujet de l'enseignement donné. Ce qu'é-  
tait cet enseignement, œuvre essentielle d'A.  
Bourgeois, les élèves de cette époque, ici pré-  
sents, pourront témoigner de sa valeur et de  
sa haute influence éducative et morale. Nous  
en avons suivi plus tard, de 1884-87, nous  
en avons conservé un souvenir lumineux. A.  
Bourgeois était un pédagogue né ; ses leçons  
étaient vivantes ; il savait intéresser ses audi-  
surs, les entraîner à l'étude et à l'observation.

ses leçons de français notamment étaient des modèles de clarté ; celles d'histoire naturelle des exposés vivants où l'on sentait l'expérience et les connaissances acquises à l'occasion d'un séjour de 10 ans en Amérique. De plus le bon maître était un maître bon qui aimait l'enfant et accueillait avec faveur toutes les manifestations de son esprit en activité. Indulgent, paternel, il l'était à l'excès même, voulant ignorer le mal et la malice native de l'enfant. L'histoire du Collège pendant les premières années de son existence est celle de l'activité d'A. Bourgeois.

Il savait que le meilleur enseignement est celui qu'on acquiert non par les livres, mais par l'observation et l'expérience. Aussi, l'un de ses premiers soucis, l'école *embruyée*, fut de réunir des collections diverses et des instruments d'expérimentation pour l'enseignement des sciences. Pour cela il fallait de l'argent et sondée sur ce point, la Municipalité eut fait la sourde oreille. Courageusement, il se met à l'œuvre et sous son impulsion, le 28 décembre 1878 les élèves donnent une première soirée théâtrale qui remporte un plein succès. Dès lors, et chaque hiver ou presque jusqu'en 1886, une soirée eut lieu. Les programmes en ont été conservés ; régulièrement nous y voyons figurer des chœurs, récitations, récits de course et des comédies. On s'attaqua même, avec un beau courage, au Guillaume Tell, de Schiller, un acte par soirée. Sans doute, la mise en scène était primitive, les costumes fantaisistes, l'accent déplorable mais chacun prenait son rôle au grand sérieux, le débitait sans une défaillance et les spectateurs, des parents bienveillants, applaudissaient avec enthousiasme car, à cette époque, notre public n'était pas gâté et les soirées rarissimes.

Chers anciens condisciples ici-présents, évoquez le temps jadis, faites revivre vos souvenirs, réassistez en pensée à la période de préparation des soirées, aux incidents de la représentation et dites-moi si vous n'avez pas là vécu des heures délicieuses dont le parfum délicat embaume encore votre vie.

Les soirées n'avaient pas que des avantages. Elles se donnaient au Sentier et au Brassus ; la dernière était suivie d'une petite fête où l'on s'amusait gentiment ; les élèves regagnaient leur domicile tard dans la nuit, non accompagnés, un peu excités et volontiers faisaient des farces, des malices, le long de la route.... laissons dormir les souvenirs.

A. Bourgeois fut un partisan décidé des courses scolaires, ce précieux moyen d'enseignement de la géographie et des sciences naturelles. Les courses d'un jour dans le périmètre du district ne lui suffisent pas. Il veut conduire son monde vers d'autres horizons, au chef-lieu, dans des lieux historiques, à Morat par exemple, et surtout dans les Alpes, face à face avec la grandiose nature des mon-

lagnes de notre pays. Là encore il faut de l'argent et pour s'en procurer, A. Bourgeois institue une caisse alimentée par des amendes de 2 - 20 cts dont sont frappés les élèves qui manquent à la discipline, à la propreté, etc., et destinée à subventionner les courses. A côté de cette Caisse des amendes existe déjà la Caisse générale alimentée par le produit des soirées, tombolas servant à l'achat d'objets d'enseignement. A. Bourgeois saisit de suite tout le parti qu'il peut tirer de l'existence de ces 2 caisses pour l'instruction et surtout l'éducation de ses élèves. Il organise l'école en une société qui a ses assemblées générales, son comité qui gère les fonds, propose l'emploi de ceux-ci, etc. La comptabilité est tenue selon des principes rigoureusement commerciaux, avec brouillard, journal, grand livre. Chaque trimestre, une commission de gestion examine les comptes, rapporte par écrit, propose l'adoption des dits à l'assemblée générale. Les livres de compte, les rapports, les procès-verbaux tout cela a été conservé et existe dans les archives du Collège.

Cette organisation a fonctionné pour le plus grand bien des intéressés pendant une quinzaine d'années, ceux-ci y apportant le sérieux et la bonne volonté indispensables. En 1892, il en allait déjà autrement. Le sérieux du début avait fait place à un détachement regrettable, à un esprit frondeur prenant plaisir à tourner en ridicule toutes choses, si bien que la suppression des amendes comme moyen disciplinaire ayant été décidée par la Commission scolaire en 1894, toute l'organisation qui tenait à cœur à A. Bourgeois, s'écroula d'un coup.

Le système avait-il du bon? Evidemment et il a exercé une influence salutaire sur la formation civique et le développement intellectuel de nombreux jeunes gens. A quoi attribuer la désaffection qui s'empara petit à petit des intéressés? Peut-être eût-il fallu modifier quelque peu le système, amener du nouveau, car à la longue on se lasse de tout et l'esprit frondeur appartient à la jeunesse autant qu'à l'âge mûr!

Donc, c'est avec le produit des amendes que l'on faisait face aux dépenses des courses, en partie au moins. Cela faisait au maximum 4 à 5 fr. par élève. Et de 1877 à 1892, onze excursions de deux ou trois jours furent accomplies, ainsi à Genève, par la Dôle et Coppet; à Morat, à Zurich (exposition nationale de 1883: 4 jours;) Diablerets-village, etc. Au sujet de cette dernière, nous avons retrouvé un papier intéressant. S'imaginant que le projet de course aux Diablerets, visait la sommité de ce nom, quelques élèves adressent une pétition au Comité du Collège pour lui signifier qu'une telle montagne est inaccessible pour une école et le prier d'y renoncer!

A cette époque, les courses du Collège exigeaient une belle endurance de la part des participants. Ainsi pour aller à Genève, on se rend à pied jusqu'à Coppet en passant par la Dôle. A propos de la course à Salvan en 1885, le rendez-vous est au Brassus à 3 h. du matin et il s'agit d'aller à Rolle, pédestrement, prendre le bateau de 8 h. Au retour, la colonne quittait Rolle à 6 h. du soir et les plus éloignés arrivaient chez eux vers 3 h. du matin. Il s'agissait donc d'excursions, d'une durée de 3 jours et 4 nuits.

Personne, de ce temps, ne jugeait ces longues marches, excessives. Dans d'autres courses, on allait prendre le train à Vallorbe et de même, le retour s'effectuait à pied depuis Vallorbe.

Qui aujourd'hui, dans le corps enseignant, oserait entreprendre des marches semblables à celles que l'on estimait possibles voici 40 à 45 ans ? Les enfants sont-ils moins robustes, moins résistants ? Peut-être, mais l'essentiel c'est que les parents s'effraient davantage à leur sujet et redoutent pour eux l'effort et la peine. Et dans les temps où nous vivons, où autos et autocars sont de plus en plus à la mode, rares sont les gens qui consentent encore à marcher.

Dans ce temps, chaque élève garçon était tenu de porter à titre de coiffure, une casquette munie d'un écusson orné d'un sapin vert sur fond blanc. D'obligatoire au début le port de la casquette devint peu à peu facultatif et vers 1890 environ, il tomba en désuétude. A l'occasion des courses tout garçon se vêtait d'une blouse en triège avec galons rouges aux coutures. Ce vêtement très seyant — A. Bourgeois le portait également — était coupé à l'image des blouses portées par R. Töpfer et ses élèves dans leurs voyages en zig-zag. Du reste A. Bourgeois concevait ses voyages scolaires selon l'idée de Töpfer ; seules les ressources lui manquèrent à lui et à sa troupe, pour entreprendre des tournées d'une envergure plus considérable. Aller un peu à l'aventure, sans plan nettement arrêté, nuiter où l'on arrive, l'étape achevée, compter beaucoup sur la chance, tels étaient les principes de cet excellent homme. La chance, le hasard, l'ont toujours admirablement servi, car d'incidents fâcheux, il n'en éprouva jamais.

Dans les archives ont été conservés trois albums que l'on ne peut feuilleter sans émotion. A l'heure du départ, chaque volée choisissait une devise qu'un élève de bonne volonté s'appliquait à dessiner avec art en tête d'une page blanche ; au-dessous étaient écrits les noms de tous les membres de la volée. Et sur chacune des pages suivantes chaque élève dessinait un sujet de son choix, transcrivait une poésie d'un auteur ou même de sa composition,

laissant par là le souvenir de son passage dans la maison.

Mais il existe d'autres volumes d'un charme bien plus exquis encore. D'abord on y trouve une statistique renseignant sur la taille des élèves, le poids, le périmètre du thorax, le nombre des pulsations et des inspirations à la minute, etc. Ce sont là choses un peu secondaires.

L'essentiel, et ce qui en fait le charme, est constitué par des compositions d'élèves, réalisant en quelque sorte la chronique de la famille scolaire. En voici qui relatent la marche du Collège pendant l'année, les courses dans la Vallée ou en dehors ; la fête annuelle — coutume qui a disparu en 1885, sauf erreur — sans parler d'autres sujets. D'une manière générale, A. Bourgeois faisait copier dans l'album non seulement les travaux relatifs à l'histoire de la maison, mais tous ceux qui à son gré présentaient quelque valeur. Et pour tout élève, c'était un honneur que d'être appelé à consigner un travail dans l'album. Feuilletter ces cahiers, lire ces compositions écrites sur du papier déjà jauni par le temps, par des enfants aujourd'hui des hommes et des femmes au seuil de la vieillesse, cela vous met au cœur une émotion bien douce ; les souvenirs d'un temps béni reviennent en foule et volontiers l'on s'écrie : l'enfance, c'est le plus beau de la vie ! Que de fraîcheur juvénile, d'impressions naïves, de confiance en l'avenir, dans ces pages heureusement préservées de la destruction. Les récits de course notamment sont d'un intérêt captivant, tant l'enfant met de conviction à sa tâche ; l'on revoit les pays parcourus, les mille incidents de la route, et l'on savoure les remarques sur les gens et les choses dont quelques-uns ne se faisaient pas faute.

Aujourd'hui, on prétend que le français est en baisse et sans doute plus d'un s'écriera : « ces travaux doivent être certainement meilleurs que ceux des temps actuels. » Eh ! bien non, si l'on en excepte quelques-unes, dues à la plume d'une jeune fille qui par la suite s'est fait un nom dans la littérature romande, ces compositions ne sont ni meilleures ni pires que celles des élèves d'aujourd'hui.

\* \* \*

Comme on l'a vu plus haut, il s'agissait, en fondant notre école secondaire, non seulement de donner à la jeunesse studieuse un enseignement plus approfondi que celui de l'école primaire, mais encore et surtout de lui permettre, par la connaissance des mathématiques et des sciences, de s'initier avec plus de facilité que du passé aux principes de la mécanique horlogère et par là d'être en mesure de soutenir la concurrence d'autres centres horlogers mieux outillés ou déjà en possession d'un enseignement horloger. Les fondateurs de l'École industrielle entrevoyaient-ils déjà la création d'une école d'horlogerie indépendante ?

d'une école d'horlogerie indépendante, telle que nous l'avons aujourd'hui. Evidemment non, mais ils envisageaient, nous le savons, l'organisation d'un enseignement théorique de l'horlogerie annexé à l'Ecole industrielle. Tout ce qui s'est produit dès lors le prouve surabondamment. Ainsi en 1888 déjà, à propos de la discussion du règlement de l'Ecole, l'amendement suivant est proposé et accepté, devant le Conseil communal :

« Pour l'enseignement des principes des mathématiques, de la physique et de la mécanique, les instituteurs sont tenus de choisir leurs exemples autant que possible dans l'horlogerie. »

L'introduction d'un enseignement théorique de l'horlogerie est la préoccupation constante des autorités, de la Commission scolaire, en particulier, ainsi en 1883, pendant les vacances d'été, le maître de mathématiques, M. Ganty, est envoyé à l'Ecole d'horlogerie de Locle pour suivre un cours de théorie et du dessin horlogers.

Dès le début, A. Bourgeois donna jusqu'à vers 1890 un enseignement facultatif de cartonnage et de reliure qui a rendu de grands services à tous les élèves qui ont voulu se donner la peine d'en profiter.

En 1885, on introduit l'enseignement de la menuiserie et on le confie à un ébéniste distingué, J. Wöofli, qui se retira en 1910 pour cause d'âge. En prenant cette décision, le but de l'autorité n'était pas de donner aux élèves le goût des travaux sur bois et d'instituer un préapprentissage à la carrière de menuisier. Non ! Ce que l'on voulait, c'était donner aux jeunes gens l'occasion de développer leur adresse manuelle, leur coup d'œil, afin que plus tard ils puissent entreprendre avec plus de fruit, l'apprentissage de l'horlogerie. Il s'agissait, en quelque sorte d'un dégrossissage, d'une préparation à l'apprentissage, car de ce temps, ne l'oublions pas, l'horlogerie était un métier presque entièrement manuel et l'on était loin de prévoir les transformations que le machinisme lui a fait subir successivement.

Immenses sont les services que l'enseignement de la menuiserie a rendu au Collège lui-même. Sous la direction du maître, les élèves ont construit des armoires, des vitrines pour loger les collections ; des appareils de démonstration, etc., sans parler de travaux d'ameublement, d'entretien et de réparation, dans le nouveau bâtiment surtout. A défaut de menuiserie au Collège, tous ces travaux seraient tombés à la charge de la Commune, travaux d'entretien du mobilier principalement. Par là, des milliers de francs de dépenses lui ont été épargnés.

En 1887, sur l'initiative d'un de ses mem-

bres, le Conseil communal décide de développer l'enseignement professionnel au Collège, en ajoutant au travail du bois, le travail sur métaux. Cette résolution n'eut pas de suite. On peut-être est-il heureux qu'il en ait été ainsi. Il semble qu'à un moment donné, on ait été hanté par l'idée de faire du Collège — enfants de 12 à 15 ans — une école professionnelle. Or l'âge scolaire ne doit-il pas être consacré avant tout à la culture de l'esprit si nécessaire dans la vie, quelle que soit la profession de l'individu dont l'intelligence est suffisamment développée pour entrevoir quelque chose de plus que le côté matériel de l'existence journalière. A notre avis, la préparation professionnelle doit succéder à l'école primaire ou secondaire et non s'y juxtaposer.

Dans la même séance, le même Conseil se prononça également pour l'introduction de l'enseignement du grec et du latin. A vrai dire des leçons de latin furent données gratuitement au Collège de 1880 -82 par un M. Berthoud, pasteur de l'Eglise libre. La décision signalée ci-dessus n'eut pas de suite non plus et c'est en définitive la seule fois pendant les 50 ans d'existence du Collège, qu'il fut ques-

tion de créer une section classique. A divers points de vue, on ne peut que regretter le résultat négatif de la décision prise. Sans doute, une section classique n'aurait jamais été très fréquentée, mais elle aurait permis à maints élèves, qui par la suite ont étudié le droit, la médecine ou la pharmacie, d'atteindre leur but avec plus de facilité. Pour d'autres, la connaissance du latin eût été un précieux adjuvant pour la possession du français.

\* \* \*

Dès 1877, on le sait, le Collège fut logé dans le bâtiment Fs Piguet, aujourd'hui Pletscher. L'une après l'autre, les chambres de cette modeste maison furent occupées, de telle sorte qu'en 1886, par exemple, au plain-pied, dans une cuisine, nous avions la menuiserie ; à l'étage 2 classes et la salle des maîtres, à la fois musée, cabinet de physique et laboratoire de chimie. Enfin au pignon, dans une pièce pans brisés, encore une classe. Par leur exigüité, ces locaux étaient très défectueux ; plafonds bas, dégagements insuffisants entre les rangées de bancs. Pas de salle, ni de tables spéciales pour le dessin. Bien qu'on ait prétendu que le bâtiment était de construction légère, il s'est montré d'une belle résistance,

...une résistance, les escaliers en particulier. Quels assauts n'ont-ils pas subis les pauvres, chaque fois que la gent écolière se précipitait du haut en bas du bâtiment. Nulle part on ne vit des garçons ménager un matériel qui se défend mal.

Dès 1887, on commence à parler de l'édification d'un bâtiment. Au début, les choses ont l'air de vouloir aller toutes seules, puisque le 6 août 1888, le Conseil communal vote en principe la construction d'un bâtiment, mais à ce moment, le Collège passe par une crise assez grave, le nombre des élèves diminue ; on sent de la désaffection dans l'air. Le 13 août 1891 le même Conseil ajourne le projet de construction. Toutefois la Municipalité ne perd pas de vue l'idée de mettre le Collège dans ses meubles car en septembre 1891 elle propose l'achat de la maison Fs Piguët. Mieux inspiré, le Conseil communal refuse sa ratification ; décision heureuse, car installé définitivement dans un bâtiment absolument impropre à un but scolaire, la destinée du Collège eût été fort compromise.

En mai 1892, le Département de l'Instruction publique fit savoir à l'autorité municipale que si la Commune se refusait plus longtemps à loger le Collège dans des conditions acceptables, la subvention de l'Etat lui serait refusée. Cette déclaration faite à deux délégués envoyés à Lausanne pour conférer sur la question du logement du Collège eut pour résultat de stimuler le zèle des partisans d'un bâtiment neuf et de précipiter les choses. En effet, le 2 juin 1892, l'un des délégués, P. Lecoultré, président de la Commission scolaire, dépose devant le Conseil communal la motion suivante :

« L'Ecole Industrielle ne remplissant pas les conditions exigées par la nouvelle loi sur l'Instruction secondaire, vu la défectuosité des locaux provisoires, le Conseil communal veut-il maintenir cette école supérieure et demander à la Commune les sacrifices que nécessiterait la construction d'un bâtiment Chez-le-Maitre. »

Cette notion fut favorablement accueillie par le Conseil ; consciente enfin de la signification des temps nouveaux, la Municipalité s'y rallia de bon cœur et le 28 novembre 1892, dans une séance mémorable, le Conseil animé d'un enthousiasme vota à l'unanimité la construction d'un bâtiment pour loger le Collège et donna pleins pouvoirs à la Municipalité pour aller de l'avant.

Il faut dire qu'à ce moment, la maison F. Piguët, Chez-le-Maitre, où était logé le Collège, fut vendue et notre établissement secondaire mis en demeure de se caser ailleurs pour le 1<sup>er</sup> mai 1893. Cette circonstance, que l'on peut qualifier de providentielle, précipita quelque peu les choses et obligea la Municipalité à hâter la construction projetée. Les habitants de Chez-le-Maitre ayant par souscription, offert le terrain, la question de l'emplacement fut résolue sans discussion et au printemps 1893, les travaux commencèrent d'après les plans de l'architecte Isoz, à Lausanne. Ils furent menés rondement ; en septembre le bâtiment était levé et 13 mois plus tard, l'aménagement étant achevé, on put songer à l'inauguration. L'évé-

nement eut lieu le 1<sup>er</sup> novembre 1894 par une de ces journées splendides de l'arrière-automne où le soleil déverse sur nos montagnes un flot de rayons bienfaisants. Toutes les sociétés, la population entière prirent part à la cérémonie qui, après les discours officiels, fut agrémentée par une collation généreuse offerte par la Commune. Bref, la journée fut pour chacun une journée de joie. Un banquet à l'Hôtel de Ville réunit ensuite les invités, les Autorités, le Corps enseignant et tous ceux à qui la maison inaugurée tenait à cœur. Entre autres paroles prononcées — ce fut l'abondance — rappelons celles de feu G.-L. Piguet, préfet. Le deuxième étage ayant été laissé à l'état brut, en termes que l'émotion rendait douloureux, le vénérable magistrat fit comprendre à l'assemblée, la destination qu'il entendait devoir être donnée un jour à cet étage supérieur inoccupé, savoir celle d'un enseignement horloger. Neuf ans plus tard ses vœux se réalisaient puisqu'en 1902, l'Ecole d'Horlogerie y était inaugurée à son tour.

Pendant la construction du bâtiment, le Collège fut installé, soit du 1<sup>er</sup> mai 1893 au 1<sup>er</sup> novembre 1894, dans un pâti de maisons incendiées en 1899, situé entre les immeubles David Nicole et David-Lucien Golay. Les locaux utilisés étaient tout le contraire du confort ; bas, sombres, les fenêtres donnant directement sur la route, ceux qui les ont occupés s'en souviennent encore. Tous les inconvénients de ce séjour furent supportés avec bonne humeur, car des fenêtres, on voyait le bâtiment neuf s'élever jour après jour.

Avec l'inauguration du 1<sup>er</sup> novembre 1894, prend fin ce que l'on peut appeler la période primitive du Collège, caractérisée d'abord par les efforts opiniâtres des citoyens intelligents qui assurèrent son existence ; puis par l'impulsion extraordinaire à l'étude qu'A. Bourgeois et ses collègues surent communiquer à leurs élèves ; par le système social qu'il érigea au sein du monde écolier, combiné avec le côté pratique et éducatif de l'enseignement. Mais le point le plus important à relever de cette période est celui de l'exiguïté des locaux installés dans de simples appartements locatifs et qui feraient triste figure vis-à-vis des palais scolaires offerts à la jeunesse depuis quelques années. Sans doute, des salles claires et spacieuses favorisent dans une heureuse mesure, l'activité à l'étude, mais elles ne sont pas l'essentiel qui consiste au contraire dans la volonté arrêtée de travailler. Regardez Pasteur et bien d'autres savants du 19<sup>me</sup> siècle, c'est dans des caves, rien de plus, qu'ils ont réalisé leurs magnifiques découvertes.

L'ardeur au travail, on l'avait dans les salles défectueuses de l'ancien Collège — elle n'a pas disparu, bien au contraire, dans le nouveau — on y était animé d'un joyeux esprit de travail, stimulé par les maîtres et une saine émulation entre camarades garçons et filles. La preuve du labeur effectué, nous l'avons par les succès obtenus plus tard dans les établissements supérieurs d'instruction, par toute une série d'élèves occupant aujourd'hui encore de hautes positions dans l'industrie ou les professions libérales.

D'autre part, le Collège a singulièrement amélioré les rapports entre les habitants des deux paroisses. Ayant appris à se connaître et à vivre en bons camarades sur les bancs du Collège, il est évident que les garçons des deux parties de la Commune, s'étant retrouvés plus tard aux affaires, au Conseil communal par exemple, ont apporté dans leurs relations, dans la conduite des choses de la Commune, plus de compréhension réciproque qu'il n'en existait autrefois. Car l'école crée entre jeunes gens des sentiments que la vie n'éteint jamais et dès que les liens d'affection existent entre des personnes, leurs relations dans un domaine ou un autre, en sont considérablement facilitées.

Donc le 1<sup>er</sup> novembre 1894, l'Ecole industrielle, qui dans l'intervalle avait pris le nom de Collège industriel, s'installe dans le bon et spacieux bâtiment construit diligemment par la Commune. Elle compte 46 élèves.

Une page se tourne, une autre s'ouvre.

D'un côté le passé, le bon vieux temps avec d'aimables souvenirs pour ceux qui l'ont vécu, tout le charme d'une existence quelque peu rustique; de l'autre l'avenir... actuellement passé déjà lointain. Salles spacieuses et claires, mobilier neuf et pratique, salle de dessin, auditoire de chimie et de physique avec matériel d'expérimentation, tout cela fut offert d'un coup aux élèves lors de leur entrée dans le bâtiment neuf. A ce moment, la Commune fut amplement félicitée et remerciée. Il n'est pas trop tard pour le faire encore une fois et dire à la Municipalité combien les intéressés ont apprécié dès lors, et surtout dans ces dernières années, la bienveillance dont elle a sans cesse fait preuve vis-à-vis de l'établissement ainsi que les nombreuses améliorations qu'elle a apportées à l'aménagement du bâtiment.

Le produit d'une grande loterie fournit les fonds nécessaires à l'achat d'appareils de physique et de chimie, indispensables pour l'illustration et la compréhension des leçons. Un fait important, qui date de l'époque, est l'enrichissement des collections d'histoire naturelle. Jusqu'en 1908 elles trouvèrent place dans la salle occupée aujourd'hui par les travaux manuels. Depuis cette date elles sont installées au 2<sup>me</sup> étage dans la grande salle devenue vacante lors du déménagement de l'Ecole d'horlogerie dans son propre bâtiment. Comme nous l'avons dit plus haut, A. Bourgeois s'ingénia, dès

le début, à rassembler des collections ; ses efforts furent poursuivis activement par ses successeurs dans l'enseignement des sciences naturelles. C'est surtout depuis que l'espace est devenu suffisant que les collections de mammifères, d'oiseaux surtout, les plus nécessaires au point de vue de l'enseignement, ont pris un grand essor. Les ressources nécessaires au développement de l'institution ont été trouvées essentiellement dans le produit d'une souscription lancée en 1909 dans le public et surtout chez les anciens élèves, auxquels nous adressons des remerciements renouvelés.

Les dépenses en faveur de notre Musée sont affectées, non pas tellement à l'achat de nouveaux sujets, mais bien plutôt à la naturalisation de pièces données par les élèves anciens et actuels, les chasseurs, les pêcheurs et les nombreux amis que compte le Collège dans la contrée. Si le Musée s'est pareillement développé, s'il contient aujourd'hui tant d'objets intéressants et mêmes rares, qui permettent un enseignement fructueux des sciences naturelles, c'est avant tout à la collaboration désintéressée d'une foule de personnes domiciliées dans ou en dehors de la contrée, que nous le devons. Et nous saisissons l'occasion qui s'offre pour les remercier avec cordialité et les prier de nous conserver leur précieux appui.

Mais le Musée ne s'est pas borné à accueillir des sujets animaux, végétaux ou minéraux ; il est devenu le lieu de refuge d'une foule de choses anciennes et vénérables, objets de ménage, outils divers, etc., dont le progrès a fait peu à peu des reliques condamnées à disparaître. De vénérables bannières historiques, des armes et effets militaires du bon vieux temps ont également trouvé place au Musée. Tout ce que nous regrettons, c'est que l'exiguïté de la place et la dimension de certains objets ne permettent pas de tout loger dans les vitrines.

Chaque printemps, un dimanche, le Musée ouvre ses portes, toutes grandes, au public et durant toute l'après-midi, c'est un défilé ininterrompu de curieux, de familles qui viennent prendre des leçons de choses, bien propres à intéresser la jeunesse en premier lieu et à lui donner le goût de l'observation et du savoir.

Un instant mouvementé par l'installation dans le bâtiment neuf, le Collège reprit sans tarder une course tranquille mais ascendante caractérisée par un nombre croissant d'élèves, et par une discipline plus stricte que celle qui pouvait être imposée dans les anciens locaux. D'importantes mutations surviennent dans le Corps enseignant. En 1896, c'est M. Amaudruz — entré en 1891 comme maître d'allemand, remplaçant de M. E. Aubert, ayant succédé lui-même en 1888 à Mme Bourgeois — qui s'en

va nommé en la même qualité au Collège d'Aigle. — M. Alexis Nicole, un enfant du pays, prend sa place jusqu'en 1898 où il est appelé à Rolle. M. Givel lui succède. Mais dans ce domaine, l'événement capital est la retraite d'A. Bourgeois au 1<sup>er</sup> novembre de cette même année. Fatigué par un labeur épuisant, le vieux maître se retire après 30 ans d'enseignement dans la Commune pendant lesquelles toutes ses forces furent employées au service de l'établissement dont il incarnait l'esprit et dont il fut toujours l'animateur dévoué et l'infatigable soutien. Et ce 1<sup>er</sup> novembre 1898, à 4 1/2 h. de l'après-midi, il s'en alla, pour ne plus revenir, abandonnant la maison qu'il aimait tant, le cœur brisé, des larmes dans la voix, sans que l'autorité compétente — d'alors — soit venue lui dire adieu et merci.

A. Bourgeois fut remplacé par M. Fankhauser, un bernois de vieille souche, alpiniste téméraire, qu'aucune entreprise ne rebutait. Après 18 mois d'un enseignement apprécié, il s'en va à Bâle, puis en Amérique où il trouve une mort tragique. Son successeur fut M. Piguet, mon excellent collègue depuis 26 ans, qui tout à l'heure va poursuivre cet historique, puisque je suis arrivé au terme de la tâche qui m'a été assignée.

Je conclurai simplement : voici 34 ans que j'enseigne au Collège ; j'ai vu monter des représentants de toutes les générations nées de 1877 à 1914 et durant cette longue carrière, à suivre les élèves dans leur développement progressif et surtout les anciens dans les actes de leur vie, j'ai acquis la conviction que l'enseignement secondaire a été un bienfait pour notre contrée et qu'il a certainement contribué à élever le niveau intellectuel, artistique, technique et moral aussi de notre population pensante. Puissent d'autres que moi dire la même chose.

Le Solliat, le 7 novembre 1926.

SAM. AUBERT.

## Le Collège scientifique du Chenit de 1900 à 1926.

Monsieur le Chef du Département,  
Monsieur le Chef du Service,  
Mesdames et Messieurs,

Il est un petit navire ballotté par la tempête, l'École Industrielle du Chenit faillit d'abord être submergée à maintes reprises. Elle finit toutefois par triompher des grains et des écueils, aussi la période qui s'étend de 1900 à ce jour fut-elle relativement calme.

Tout organisme vivant est soumis à un processus incessant de transformations et de perfectionnements. La vie, c'est la lutte, a-t-on dit avec raison. Notre chère École eut donc, par la force même des choses certaines diffi-

cultés à vaincre, certains problèmes à résoudre. Essayons de les décrire.

Peu avant la fin du siècle, un nouveau projet de règlement avait été mis à l'étude. Les conférences périodiques des maîtres s'en occupèrent des années durant. En 1900, les décisions suivantes, qui consacraient d'importants changements dans le domaine des examens furent prises.

Conformément à la faculté récemment octroyée par le Département, les examens de fin d'année seront supprimés. Des répétitions trimestrielles comptant pour un tiers dans les bulletins les remplaceront.

Les examens trimestriels en question auront lieu sous forme de répétitions écrites ayant trait au programme parcouru.

La correction des travaux trimestriels se fera trois fois par année par les membres de la Commission scolaire et les maîtres réunis. Vous avez constaté, Mesdames et Messieurs, qu'ici à la montagne, l'année scolaire comprend trois trimestres seulement, système en désaccord avec le calendrier, mais dont maîtres et élèves ont pu reconnaître les avantages.

Les conférences de 1900 avaient tenu, avons-nous vu, à supprimer les examens de fin d'année; elles insistèrent en revanche sur le maintien de l'examen final pour l'obtention du certificat d'études secondaires.

L'examen final en question durera dorénavant trois jours pleins, chacun des maîtres principaux ayant ainsi son jour spécial.

Cette dernière disposition nécessita plus tard un correctif. Qu'on me permette de sortir de l'ordre chronologique pour signaler ici même une décision prise en 1912. Pour éviter le surmenage manifeste des élèves, il fut stipulé à cette date que les examens oraux auraient lieu le matin seulement, mais pendant 6 jours consécutifs. Qu'en outre un demi-jour de liberté serait accordé aux élèves devant se présenter à l'examen. Cette double mesure se révéla excellente.

Mais revenons à l'an 1900. Il fut encore décidé que l'examen d'admission à l'École Industrielle porterait seulement sur les deux branches fondamentales, le français et l'arithmétique. Nous n'avons eu qu'à nous féliciter de l'innovation.

Ces diverses questions venaient à peine d'être tranchées au cours de l'année 1900, qu'un problème d'importance capitale vint pour longtemps préoccuper les esprits. Il s'agissait du raccordement des plans d'études primaire et secondaire.

Vu le nouveau plan d'études primaire, les élèves âgés de 12 ans se présentant à l'examen d'admission à l'École Industrielle, ignoreront désormais certaines règles essentielles de la grammaire, l'emploi du subjonctif par exemple. Comment remédier à pareille lacune?

Une solution s'imposa à la Commission spécialement désignée pour l'étude du raccordement : la création d'une classe préparatoire.

Après de longs pourparlers, un plan d'études de la future 4<sup>me</sup> vit le jour en 1904. La préparatoire portera naturellement son effort principal sur le français et l'arithmétique.

Mais on ne saurait faire d'omelette sans casser des œufs. La création d'une 4<sup>me</sup> classe reviendrait cher à la Commune, déjà si lourdement chargée. Était-il possible de lui imposer de nouvelles obligations ?

La théorie du laisser aller l'emporta. Rien ne se fit. Force fut de s'accommoder d'un régime provisoire qui devait durer près de dix ans. Les maîtres s'arrangèrent tant bien que mal, s'efforçant de parer en 3<sup>me</sup> classe à la préparation insuffisante des recrues.

Il fallut le plan d'études secondaires adopté par le Département en 1910 pour donner une nouvelle impulsion au projet de préparatoire et imposer une décision.

Le nouveau plan d'études secondaires impliquait des changements profonds dans l'enseignement. Les maîtres se virent obligés du jour au lendemain à enseigner des branches auxquelles ils n'étaient pas accoutumés : la comptabilité fut combinée avec l'arithmétique, l'histoire avec l'instruction civique ; l'enseignement des travaux manuels, réduit à une seule classe, fut confié au maître de sciences, qui dut s'improviser menuisier ; l'anglais devint branche obligatoire enseignée dans trois classes ; *last but not least*, la 4<sup>me</sup> classe vit le jour.

A moins de comporter 4 classes, l'École Industrielle, qui prit désormais officiellement le nom de Collège scientifique, se fût transformée en école primaire supérieure. Mises au pied du mur, nos Autorités ne voulurent point consentir à cette mutilation.

La préparatoire ouvrit ses portes au printemps 1910. Elle eut la bonne fortune d'être confiée à un enfant du pays qui sut la mener magistralement.

La simplification de l'enseignement des travaux manuels, à laquelle il a été fait allusion plus haut, entraîna la démission d'un vieux serviteur, maître de menuiserie depuis 25 ans. Ce brave homme au français plus qu'approximatif, n'avait rien d'un pédagogue. Il fut par contre un ouvrier consciencieux, à la vieille mode, ennemi de l'ouvrage vite fait. Avec le père Wöfli disparut du Collège un élément pittoresque qui certes avait son charme.

\* \* \*

Il m'a paru logique de traiter en premier lieu des innovations en quelque sorte constitutionnelles qui modifièrent la structure de notre établissement. Passons maintenant à certains points qui, sans être d'importance

vitale, n'en présentent pas moins un certain intérêt.

Créée en 1902, l'École d'Horlogerie de La Vallée ne disposait pas d'un bâtiment ad hoc. Elle s'installa provisoirement à l'étage supérieur de l'École Industrielle, dans les locaux qui jusqu'alors avaient servi de bûcher.

Les deux écoles travaillèrent côte à côte dans le même bâtiment pendant 6 ans environ, jusqu'en automne 1908 où le superbe bâtiment que vous connaissez se trouva prêt.

Dire qu'il n'y eut jamais de frottement entre les deux essaims du grand rucher, serait exagéré. Souvent, les classes secondaires furent incommodées par le bruit que menaient les élèves horlogers dont les récréations ne coïncidaient pas, et pour cause, avec les leurs.

Passons sur ces vétilles qui ne parvinrent jamais à troubler sérieusement l'harmonie. On mit, de part et d'autre, toute la bonne volonté nécessaire. Un règlement intérieur, commun aux deux écoles, contribua dans une large mesure à éviter les frictions.

Mais le nombre des étudiants ès lime et burin allait croissant. Ceux-ci se sentaient à l'étroit dans leur cage, aussi l'École Industrielle dut-elle se prêter à une concession nouvelle. Pendant une année, de 1907 à 1908, une partie de la salle de dessin fut occupée par des établis, utilisés, bien entendu, en dehors des heures de dessin.

Enfin maîtresse chez elle, l'École Industrielle, longtemps réduite à la portion congrue, s'empressa de se mettre au large. L'exode des élèves horlogers fut l'occasion de divers changements dans l'attribution de nos locaux.

Le Musée, considérablement développé par son dévoué conservateur, s'était, quelques années auparavant, agrandi de la salle des maîtres. En 1908, il prit possession de l'ancienne grande salle de l'École d'Horlogerie, tandis que la petite salle était aménagée pour nos élèves de première. En même temps, les travaux manuels, réduits, avons nous vu, à une seule classe, se virent relégués dans l'ancien local du Musée. Les engins de gymnastique prirent place dans la vaste salle de l'annexe laissée vide par les travaux manuels. (1)

Il y a lieu, ce me semble, de consacrer un paragraphe spécial aux divers locaux de gymnastique successivement utilisés.

Dès l'inauguration du bâtiment de l'École Industrielle en 1894, les sous-sols furent affectés aux leçons de gymnastique, tout en servant de réfectoire. Les filles étaient logées au sud, les garçons au nord. Or, les défauts des locaux en question ne tardèrent pas à se révéler : humidité excessive, désagrégation rapide des pavés de bois dur, d'où nuages de poussière continuels.

Le terrain sur lequel le Collège avait été édifié, véritable éponge, ne convenait en aucune manière à son but. La Commune se fût évitée bien des ennuis en refusant l'offre de terrain gratuit faite en son temps par le Hameau de Chez-le-Maitre. A cent pas de là, l'on aurait trouvé, au flanc de la colline appelée la Bosse, un emplacement des plus convenables.

Il est des cadeaux qui coûtent cher. La Commune eut l'occasion de s'en rendre compte lors de l'inondation de février 1910. Un vrai torrent échappé d'une gorge voisine vint buter contre le mur antérieur du Collège, qui pourtant résista. Dans les locaux de gymnastique, l'eau monta à plus d'un mètre. On y voyait flotter les pavés à demi vermoulus qui avaient servi de plancher.

Sur ces entrefaites, l'adoption du nouveau plan d'études secondaires vint fort à propos remédier à l'absence d'un local de gymnastique. Le hasard fait parfois fort bien les choses. L'ancienne salle de menuiserie, devenue trop vaste pour les établis restants, fut comme de juste attribuée à la gymnastique. Ainsi, le maître de gymnastique, dont la patience avait été mise à une longue épreuve, finit par disposer et d'une salle convenable et de tous les engins nécessaires.}

\* \* \*

Le développement du Musée, l'achat d'instruments physique, de cartes ou autre matériel, la bibliothèque du Collège impliquent des dépenses continues. Un fonds spécial, créé par loterie lors de la fondation de l'École Industrielle, y pourvut longtemps. Mais, à force de manier le robinet, il n'est tonneau dont on trouve le fond. En 1903, les 4000 fr. jadis recueillis tiraient à leur fin. La conférence des maîtres décida d'organiser au Sentier, en mars 1904, une vente avec buffet. Les choses marchèrent à souhait, grâce au dévouement du comité et de la population tout entière. Le fonds du Musée perçut la belle somme de fr. 1250.—.

Une vente pareille devait avoir lieu au Brasus ; après divers renvois motivés par les circonstances, l'idée en fut finalement abandonnée.

\* \* \*

Nourri de Tœpfer, M. Bourgeois rêvait pour ses élèves longues randonnées sac au dos en pleine nature alpine. Mais à une époque où La Vallée n'était pas encore desservie par le chemin de fer, le transport de la gent écolière aux rives du Léman n'était point chose aisée et devait se faire à pied par mesure d'économie.

(1) L'annexe en question date de 1902. L'absence de bûcher en rendit la construction nécessaire. Les tours et établis de nos jeunes menuisiers trouvèrent place à l'étage ; le rez-de-chaussée a servi de bûcher jusqu'à ce jour.

Réveillé tôt après minuit, tout ce petit monde s'acheminait par le Marchairuz vers Rolle où il s'agissait d'attraper le bateau de 7 heures.

M. Bourgeois, conformément aux principes de Tœpfer, ne prenait aucune mesure préalable quant à la couche et aux repas de ses écoliers. Arrivé sur place, le maître parlementait avec l'hôtelier, le paysan ou le vacher. Partout il eut la chance de rencontrer de braves gens qui consentirent à régler leurs prix sur la modicité des bourses !

Les repas, à part le produit des sacs, avaient quelque chose de spartiate. Il fallait que les jeunes estomacs qui eussent volontiers consommé un dîner complet se contentassent d'une assiettée de soupe, d'une tasse de café ou d'un morceau de pain et de fromage. Lui-même d'une sobriété exemplaire, M. Bourgeois mesurait chacun à son aune et partait du principe que le possesseur d'un ventre trop bien garni ne saurait donner un gros effort physique.

Le retour des alpinistes improvisés s'opérait aussi via Rolle et le Marchairuz. Les vaillants gosses, recrus de fatigue, rentraient chez eux fort tard dans la nuit.

L'optimisme imperturbable du maître ne fut point déçu. Jamais il n'arriva le moindre accident, ce qui ne laisse pas de surprendre.

En 1892, M. Bourgeois conduisit encore ses élèves à Salvan. Ce devait être pour longtemps la dernière grande course dans les Alpes, cela pour une double raison. Le grand animateur de ces excursions périodiques se faisait vieux. D'autre part, le système des amendes infligées pour arrivées tardives ou manquements à la discipline venait d'être supprimé. Or, le montant des amendes contribuait pour une large part à financer les courses.

Neuf ans s'écoulèrent avant que la tradition des longues excursions alpines fût reprise par le maître de sciences. Celui-ci se révéla chef de course hors ligne.

L'imprévu, qui certes avait son charme, fit place à un système où rien n'était laissé au hasard. Désormais, les projets de course seront étudiés dans leurs moindres détails ; les prix des lits, des repas, les menus même seront établis d'avance, d'entente avec l'hôtelier. Un guide sera prévu dans certains cas. Les papas et les mamans pourront sans appréhension voir partir leurs bienaimés pour la haute montagne.

En vue de diminuer les frais causés par les grandes courses, des soirées dramatiques et musicales furent organisées. Déjà du temps de M. Bourgeois des efforts avaient été tentés dans

élèves à Salvan. Ce devait être pour longtemps la dernière grande course dans les Alpes, cela pour une double raison. Le grand animateur de ces excursions périodiques se faisait vieux. D'autre part, le système des amendes infligées pour arrivées tardives ou manquements à la discipline venait d'être supprimé. Or, le montant des amendes contribuait pour une large part à financer les courses.

Neuf ans s'écoulèrent avant que la tradition des longues excursions alpines fût reprise par le maître de sciences. Celui-ci se révéla chef de course hors ligne.

L'imprévu, qui certes avait son charme, fit place à un système où rien n'était laissé au hasard. Désormais, les projets de course seront étudiés dans leurs moindres détails ; les prix des lits, des repas, les menus même seront établis d'avance, d'entente avec l'hôtelier. Un guide sera prévu dans certains cas. Les papas et les mamans pourront sans appréhension voir partir leurs bienaimés pour la haute montagne.

En vue de diminuer les frais causés par les grandes courses, des soirées dramatiques et musicales furent organisées. Déjà du temps de M. Bourgeois des efforts avaient été tentés dans ce sens. Sous l'habile direction du maître de français, qui se dépensa sans compter, nos soirées scolaires prirent peu à peu un cachet artistique, en harmonie avec le goût de notre population pour tout ce qui touche à la scène et à la musique.

Mais bientôt les maîtres du Collège constatèrent un certain relâchement dans les études occasionné par les soirées. Pendant un mois et plus, les élèves n'étaient plus du tout à leur affaire. Pour éviter un trop grand déchet, il fut décidé que soirées et grandes courses n'auraient lieu dorénavant que tous les deux ans. Ce furent, en 1901 le St-Bernard, en 1902 Evolène-Arola, en 1904 la Bella-Tola, en 1906 le col de la Gueulaz, en 1908 le Moléson, en 1910 le Chamossaire, en 1912 le St-Bernard, en 1914 Evolène-Bricola.

Sur ces entrefaites survint la guerre. Vu les temps difficiles et la nécessité de comprimer les dépenses, il fallut se contenter de courses de deux jours dans le Jura : St-Cergues en 1916, le Chasseron en 1918, la Dôle en 1919, le Creux du Van en 1920.

Vers cette époque, la situation de l'horlogerie s'était améliorée, aussi put-on de nouveau songer à entreprendre des courses dans les Alpes. Nos élèves montèrent à Anseindaz en 1922, à Champéry-Morgins en 1924, enfin à la Bella-Tola l'été dernier 1926.

Cependant, un fonds de course était venu faciliter les bourses modestes. En 1920 quelques anciens élèves de l'établissement imaginèrent une liste de souscriptions, qui présen-

tée aux intéressés produisit la coquette somme de fr. 4500.—. Cet argent, déposé au Crédit Mutuel de La Vallée, reste inaliénable. Seuls les intérêts, prélevés tous les deux ans, permettent de réduire notablement la somme réclamée des jeunes excursionnistes.

Le Fonds Bourgeois, ainsi appelé en mémoire du vénérable fondateur de l'École Industrielle, dépasse aujourd'hui le chiffre de 6500 francs. Il va augmentant peu à peu. En suite de décision prise par le Conseil communal en 1923, un versement de fr. 5.— est réclamé annuellement des parents ayant un enfant au Collège. Cette somme, destinée à alimenter le Fonds Bourgeois, paraîtra bien minime si l'on songe que l'écolage, jadis de 35 francs, fut réduit à 20 francs en 1910, puis radicalement supprimé vers 1920.

L'idéal serait d'arriver à constituer un fonds assez élevé pour que les intérêts suffissent à défrayer toute la compagnie. Les maîtres, insistons sur ce point, ne participent en aucune mesure quelconque à cette manne.

\* \* \*

Notre commune du Chenit est une des plus vastes du canton. Les élèves affluent au Collège aussi bien des hameaux écartés que des trois centres principaux. D'aucuns ont à faire une forte demi-heure de marche pour parvenir Chez-le-Maitre. Comment, dans ces conditions, arranger le programme en sorte que, en hiver aussi, le gros de l'effort soit donné la matinée, celle-ci comprenant 4 heures de leçons et l'après-midi deux seulement. Il fallait pour cela fixer l'ouverture des classes à 7 1/2 heures en hiver.

Le système fut mis à l'essai pour la première fois en octobre 1906. Un mois après, les écoliers, invités à se prononcer pour ou contre l'innovation, se déclarèrent presque à l'unanimité partisans du régime de 7 1/2 heures.

La classe préparatoire tâta d'abord du système ancien, d'aucuns trouvant inhumain de faire sortir trop tôt du lit des gosses de 12 ans. Or, à l'approche de l'hiver suivant, la nouvelle 4<sup>me</sup> réclama à cor et à cri de participer au régime commun.

Il m'a para naturel d'entrer dans quelques détails sur ce point puisque, si je suis bien informé, le Collège scientifique du Chenit est le seul établissement scolaire officiel du canton où la journée commence dès 7 1/2 h. en hiver.

\* \* \*

Une autre innovation digne d'imitation date de la même année 1910. Les élèves des

arranger le programme en sorte que, en hiver aussi, le gros de l'effort soit donné la matinée, celle-ci comprenant 4 heures de leçons et l'après-midi deux seulement. Il fallait pour cela fixer l'ouverture des classes à 7 1/2 heures en hiver.

Le système fut mis à l'essai pour la première fois en octobre 1906. Un mois après, les écoliers, invités à se prononcer pour ou contre l'innovation, se déclarèrent presque à l'unanimité partisans du régime de 7 1/2 heures.

La classe préparatoire tâta d'abord du système ancien, d'aucuns trouvant inhumain de faire sortir trop tôt du lit des gosses de 12 ans. Or, à l'approche de l'hiver suivant, la nouvelle 4<sup>me</sup> réclama à cor et à cri de participer au régime commun.

Il m'a para naturel d'entrer dans quelques détails sur ce point puisque, si je suis bien informé, le Collège scientifique du Chenit est le seul établissement scolaire officiel du canton où la journée commence dès 7 1/2 h. en hiver.

\* \* \*

Une autre innovation digne d'imitation date de la même année 1910. Les élèves des Collèges communaux ont droit à 12 semaines de vacances par an, chaque établissement restant libre de les répartir à sa guise. Pourquoi ne pas couper la longue suite de semaines qui va du Nouvel-An au milieu d'avril par quelques jours de détente ? C'est ainsi qu'il fut décidé de rogner une semaine aux vacances d'automne pour la prendre fin février. Cette innovation est si bien entrée dans les mœurs, qu'il serait aujourd'hui difficile de revenir en arrière.

\* \* \*

Les assemblées annuelles de la Société des maîtres secondaires ont lieu chaque année, alternativement à Lausanne et en province. A deux reprises, le Sentier eut l'honneur d'être choisi comme lieu de réunion, en 1890 et en septembre 1905. A cette dernière date, un comité local, que présidait M. Vincent Golay, préfet, fut chargé de prendre les dispositions nécessaires à la réception.

\* \* \*

Tandis la guerre mondiale, notre collège put continuer paisiblement son train de vie, aucun de ses maîtres n'étant atteint par la mobilisation.

Relevons pourtant qu'en août 1918, au moment où les classes s'apprétaient à reprendre le collier, l'épidémie de grippe de néfaste mémoire, vint nous obliger à prolonger sine die a durée des vacances. La rentrée ne put s'effectuer avant le milieu de novembre ; trop tôt pourtant au gré de certains écoliers qui com-

mençaient à s'habituer au régime de la liberté.

\* \* \*

Les grands blessés franco-belges, libérés des camps de concentration affluèrent en Suisse Romande dès 1916. Madame T. Combe, l'écrivain neuchâtelois bien connu s'intéressait particulièrement au sort des aveugles de guerre français. Elle fonda un petit journal, « *le Rameau d'Olivier* », organe des groupes d'écoliers qui adoptaient l'un de ces malheureux. Notre Collège eut aussi son protégé, Jean Laurent, originaire de Gascogne. Une vente avec soirée, buffet et petit orchestre fut organisée par le groupe Jean Laurent en faveur de son filleul. Cette soirée eut lieu au Collège pendant les grandes vacances, en été 1916. Tôt après, le filleul fut présenté à ses jeunes parrains et marraines. L'un d'eux alla le chercher aux Brenets et l'y ramena. Pourvu d'une garde robe et d'une machine à écrire, lesté du joli pécule de 500 fr., le brave Jean Laurent put regagner son village, où il ne tarda guère à se marier. Il me semble le voir encore, ce beau jeune homme. Quoique simple ouvrier agricole, il possédait une certaine élégance naturelle qu'on n'eût guère rencontré chez nous à niveau social égal. Jean Laurant n'eût déparé aucun salon. Les écoliers qui eurent, il y a quelque 10, le privilège d'adoucir le sort de cet infortuné repenseront toujours avec émotion à l'acte d'humanité auquel il leur fut donné de participer.

\* \* \*

Un fait digne d'être relevé est la bonne entente qui a toujours régné chez nous entre la direction et le personnel enseignant. Ceux qui présidèrent aux destinées de notre Collège s'abstinrent d'intervenir à tout propos dans des questions de méthode. Ils s'entendirent à tenir le gouvernail d'une main ferme, tout en laissant aux Maîtres la latitude d'organiser l'enseignement à leur façon.

La direction vient-elle à changer trop souvent, l'établissement a tout à y perdre. Au point de vue de la stabilité de son directeur, le Collège du Chenit fut vraiment favorisé. Pendant la longue série d'années qui va du début du siècle à l'heure présente, il n'eut que deux chefs : M. Paul Meylan, qui tint les rênes de 1900 à 1918 et M. Albert Baud, directeur actuel.

Relevons pourtant que M. Berguez, pasteur, remplit les fonctions de directeur pendant une partie de l'année 1900 et que M. Wutrich, nommé en remplacement de M. Meylan, fut enlevé tôt après par la grippe avant d'avoir pu prendre contact avec ses administrés.

a l'acte d'humanité auquel il leur fut donné de participer.

\* \* \*

Un fait digne d'être relevé est la bonne entente qui a toujours régné chez nous entre la direction et le personnel enseignant. Ceux qui présidèrent aux destinées de notre Collège s'abstinrent d'intervenir à tout propos dans des questions de méthode. Ils s'entendirent à tenir le gouvernail d'une main ferme, tout en laissant aux Maîtres la latitude d'organiser l'enseignement à leur façon.

La direction vient-elle à changer trop souvent, l'établissement a tout à y perdre. Au point de vue de la stabilité de son directeur, le Collège du Chenit fut vraiment favorisé. Pendant la longue série d'années qui va du début du siècle à l'heure présente, il n'eut que deux chefs : M. Paul Meylan, qui tint les rênes de 1900 à 1918 et M. Albert Baud, directeur actuel.

Relevons pourtant que M. Berguez, pasteur, remplit les fonctions de directeur pendant une partie de l'année 1900 et que M. Wutrich, nommé en remplacement de M. Meylan, fut enlevé tôt après par la grippe avant d'avoir pu prendre contact avec ses administrés.

\* \* \*

Si les changements fréquents de direction paraissent désavantageux, le renouvellement réitéré du personnel enseignant l'est davantage encore. Sous ce rapport, notre Collège bénéficia certainement de la stabilité de son personnel enseignant masculin, resté le même depuis plus d'un quart de siècle.

Nous aimerions pouvoir en dire autant des maîtresses de 4<sup>me</sup>. Mais hélas, ces demoiselles, pareilles à l'oiseau sur la branche, nous faussèrent trop souvent compagnie. Plusieurs d'entr'elles quittèrent sans beaucoup de regret notre Sibérie vaudoise pour remplir un poste analogue sur les rives favorisées du Léman. Une autre de ces demoiselles, désireuse de convoler en justes noces, jeta allégrement la fêrule. La mort enfin en fit des siennes. Mademoiselle Berthe Favrat se vit fauchée à la fleur de l'âge par une maladie impitoyable, huit jours seulement après son entrée en fonction.

L'année scolaire 1922-1923 tint le record en matière de changements ; 4 maîtresses se succédèrent à quelques mois de distance sur le pupitre de la préparatoire.

Dès 1923, l'ère des chassés-croisés, paraît heureusement close. Nous faisons des vœux pour que la titulaire actuelle ne songe pas à nous quitter de sitôt. Mais, n'y a-t-il pas quelque égoïsme à souhaiter à une dame une longue carrière dans l'enseignement ?

A l'encontre de l'instabilité du personnel

enseignant féminin, que nous déplorions tout à l'heure, il convient d'insister sur le fait que Madame Victorin Piguet remplit avec grand dévouement et compétence les fonctions de maîtresse de couture au Collège pendant 22 années consécutives.

Sans doute paraîtrait-il ennuyeux de prolonger ces lignes par la liste complète des directeurs et du personnel enseignant dès la fondation de l'établissement. Les personnes que cela pourrait intéresser trouveront ci-bas, sous forme de note, les renseignements voulus.

Sentier, le 31 octobre 1926.

Aug. FIGUET.

\* \* \*

*Direction*

MM. Léon Fernando,	1878-1887
Aubert Eugène,	1887-1889
Bourgeois Alexandre,	1890-1894
Léon Fernando,	1894-1899
Berguez Jean,	1899-1900
Meylan Paul,	1900-1918
Wutrich Fritz,	1918 —
Baud Albert,	1919 —

*Personnel enseignant*

MM. Trosset Frédéric, math. et sciences	1878-1879
Brun Henri, » »	1879-1880
Gautschy Alfred, » »	1880-1883
Ganty Louis, » »	1883-1886
Gauthier Louis, » »	1886-1890
Dutoit Constant, » »	1890-1892
Aubert Samuel, » »	1892 —
Mme Bourgeois Alexandrine, allemand	1877-1888
MM. Aubert Ernest, allemand, etc.,	1888-1889
Amaudruz Charles, » »	1891-1892
Bourgeois Alexandre, » »	— 1892
Frankhauser »	1898-1900
Piguet Auguste »	1900 —
Bourgeois Alexandre, français, etc.,	1876-1877
Amaudruz Charles, »	1895-1896
Nicole Alexis, »	1896-1898
Broccard Eugène, »	— 1898
Givel Paul, »	1898 —
Lecoultre Georges, (gratuit) gym.,	1877-1879
Bourgeois Alexandre, »	1879-1887
Gauthier Louis, »	1887-1892
Guignard Paul, (remplaçant) »	1892-1895
Amaudruz Charles, (filles) »	1892-1895
Jäck Michel, »	1895-1898
Aubert Léon, »	1898 —
Wœlfi Jean, menuiserie	1885-1891
Aubert Samuel, »	1885-1891